

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA CAUSALITÉ

SONIA DI VITO

Università degli Studi di Cassino (Italia)

RESUMEN. Causalidad es una relación lógica que ocurre naturalmente en la producción del discurso. El concepto de *causation* es conexas estrechamente a la noción de causalidad porque presupone la presencia de unos aspectos fundamentales los que concierne el desarrollo de esto proceso con un *causing theme* y un *caused theme* como participantes a la acción engendrada por el verbo. Esta son algunas de las categorías básicas empleadas para describir el léxico verbal y algunas de las características de un grupo de verbos franceses que tienen en común el sentido de «*être la cause de*» que nosotros hemos estudiado en este artículo.

PALABRAS CLAVE. La causalidad, el léxico verbal de causalidad, la teoría de gramática de caso, la relación de la sinonimia, los dominios semánticos.

ABSTRACT. Causality is a logic relation that naturally occurs in discourse production because every speaker gives a lot of informations about the reasons of the event he is talking about. The concept of causation is strictly linked to the notion of causality because it presupposes the presence of some fundamental aspects which concern the development of a causation process with a *causing theme* and a *caused theme* as participants to the action evoked by the verb. These are some of the basic categories used for describing the verbal lexis and some of the characteristics of the group of French verbs that share the sense of «*être la cause de*» we studied in this paper.

KEY WORDS. Causality, verbal lexis of causality, case grammar theory, synonymy relation, semantic domains.

1. INTRODUCTION

La causalité est une relation logique qui est largement présente dans l'enchaînement du discours; en effet, chaque locuteur, en s'exprimant, donne des informations, implicites ou explicites, sur les motivations et les raisons de tel ou tel autre événement. La raison d'une telle présence dans l'énonciation est associable au fait que, dans les mécanismes qui régissent le monde, j'oserais dire l'univers, beaucoup de phénomènes peuvent être rapportés au fait qu'il existe toujours quelqu'un ou quelque chose dont le mouvement, les caractéristiques (nous pensons à la chaleur du soleil qui fait bronzer notre peau), les actions agissent sur un autre objet (qu'il soit humain, animal, minéral) en déterminant un changement dans l'état de cet objet.

Pour commencer notre réflexion nous nous appuyons sur deux auteurs qui se sont occupés récemment de l'expression de la causalité en français: Nazarenko A. et Charaudeau P. Comme nous le fait remarquer NAZARENKO (2000) la langue possède plusieurs

instruments pour exprimer une telle relation logique, et c'est pour cette raison qu'on peut conclure que la causalité n'est pas seulement une notion inhérente à la logique, mais aussi à la linguistique: dans toutes les grammaires (en ce qui nous concerne, les grammaires du français) il existe une partie consacrée aux propositions causales et aux marqueurs syntactiques de la cause.

Dans CHARAUDEAU (1992: 526) la causalité est définie comme une

relation logique entre deux assertions A_1 et A_2 , de telle sorte que poser l'une (A_1) entraîne l'existence de l'autre (A_2). Corrélativement, cette dernière (A_2) dépend pour son existence de la première (A_1) en en constituant son point d'aboutissement, et ce quel que soit l'ordre de ces assertions (et les mots qui les relie) dans la construction de l'énoncé.

La conception de la notion de causalité comporte donc la présence de deux entités réelles (A_1 et A_2) qui sont dans une relation de cause à effet (1)

(1) Il faut avoir 10 € pour aller voir ce film.

A_1

A_2

Mais quelles sont ces entités et quelles sont les conditions qui font que entités peuvent être conçues dans une relation causale?

Dans la notion de causalité est impliquée celle de processus de causation, ou simplement de causation, catégorie sémantique qui décrit tout processus qui amène à un changement —d'état, de lieu, de temps— d'une entité dans l'univers. Par quels biais la langue permet-elle aux locuteurs de rendre compte d'un tel processus?

Dans cet article nous essaierons de répondre à ces questions en analysant quelques verbes qui font partie de l'ensemble plus nombreux des verbes causatifs à partir d'un corpus de français écrit contemporain (650 mille mots environ), et en nous appuyant sur les études développées dès les années 1970 sur la structure profonde de la phrase —en particulier les études de FILLMORE de 1968 et de 1971 sur l'entourage sémantique des verbes. Les deux méthodes sembleraient être en juxtaposition, l'une étant une étude de la *deep structure*, l'autre de l'évidence des faits linguistiques; il nous a semblé toutefois que combiner les deux méthodes d'analyse pourrait aboutir à une description plus complète.

2. METHODE D'ANALYSE: LES CONCORDANCES

Les concordances sont une liste d'occurrences d'un mot présenté en contexte, qui sont extraites automatiquement par un concordancier (logiciel qui produit les concordances) à partir d'un certain nombre de textes représentatifs (le corpus). Les occurrences sont présentées sous forme de *KWIC*¹, à savoir avec le mot-clé en évidence, entouré de son contexte de droite et de gauche dont on a établi l'étendue. En général il ne s'agit pas d'une phrase complète mais d'un contexte partiel, qui fait apparaître, de façon manifeste, l'emploi réel de la langue. Cette méthode nous permet de remarquer très aisément les régularités des collocations, à savoir la présence constante des mêmes mots qui constituent l'entourage

¹ *KWIC* = *Key Word In Contexte* (mot-clé en contexte).

lexical du mot-cible; nous pouvons vérifier nos hypothèses de départ et donner des explications précises de l'usage d'un mot et des différences d'emploi entre les mots qui appartiennent à un même champ sémantique. En ce qui concerne notre corpus, nous l'avons créé nous-même en téléchargeant les articles des principaux journaux français en ligne, pendant la période qui va du mois de janvier 2001 au mois de décembre 2004. Nous avons au total un nombre de 605 articles tirés du *Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Le Figaro*, *L'Express*, *Le Parisien*, *Les Echos*, *Cybersciences*. Il s'agit donc d'un corpus de langue écrite contemporaine qui peut être subdivisé en sous-corpora grâce à la diversité des journaux pris en considération et aussi à la diversité de domaines dont ces journaux s'occupent: la diplomatie, la politique, l'économie, la science, les faits divers, nationaux et régionaux. Nos mots-clé sont les verbes *amener*, *apporter*, *causer*, *créer*, *déchaîner*, *déclencher*, *déterminer*, *donner lieu*, *engendrer*, *entraîner*, *éveiller*, *favoriser*, *générer*, *occasionner*, *produire*, *soulever*, verbes qui appartiennent au groupe plus étendu des verbes causatifs ayant un sens plus abstrait (cfr. 5.1).

3. PARTICULARITES DE LA CAUSALITE

Ayant adopté comme point de départ pour notre réflexion sur la causalité la définition de Charaudeau que nous avons citée dans l'introduction, nous avons l'exigence de mieux expliciter toutes les caractéristiques de cette notion d'un point de vue à la fois logique et linguistique, ainsi que toutes les conditions présupposées à sa réalisation.

3.1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Tout d'abord, il nous semblerait intéressant de mettre en évidence les marques distinctives de la causalité en nous appuyant encore une fois sur les réflexions de A. NAZARENKO (2000: 5) la décrit comme un phénomène ayant quatre caractéristiques principales, qui la distinguent d'autres relations entre les mots:

- la *contrainte temporelle*: le fait que les deux éléments A_1 et A_2 doivent se réaliser dans deux instants différents et successifs du processus de causation, en particulierité l'élément A_1 doit toujours précéder l'élément A_2 ;
- la *contrefactivité*: le fait que la réalisation du second élément dépend de la réalisation du premier, «si un fait F_1 est la cause d'un fait F_2 , on peut en déduire que F_2 n'aurait probablement pas eu lieu si F_1 ne s'était pas produit» (A. NAZARENKO 2000: 5). L'aspect contrefactuel de la causalité permet de rendre compte de la dépendance de l'effet de sa cause;
- l'*approximation*: elle dépend de la nécessité d'explicitier ce qui est la cause et ce qui est l'effet car en général dans un jugement causal on préfère choisir un seul facteur parmi d'autres, et le considérer comme déterminant; ce besoin laisse implicite un nombre considérable de conditions qui doivent être réalisées et sans lesquelles la causation ne pourrait pas avoir lieu;
- la *subjectivité*: cette caractéristique dépend d'une certaine façon de la caractéristique précédente; puisqu'il existe un choix à faire dans l'explicitation de la cause, alors chaque sujet choisit selon ses convictions et son point de vue.

3.2. CONDITIONS DE REALISATION

Une analyse ultérieure de la relation causale nous est proposée par Charaudeau qui a étudié certains faits dont dépend la relation de causalité; ces faits concernent a) les types de liens qui unissent les deux assertions A_1 et A_2 et b) les niveaux où la relation causale se réalise.

Pour mieux comprendre ce qu'est un type de lien entre les deux assertions causales (A_1 et A_2) et ce qu'est un niveau où la causalité se réalise, nous citons les exemples que CHARAUDEAU (1994: 527) nous donne.

- (2) J'irai à la campagne s'il vient me chercher.
- (3) J'irai à la campagne seulement s'il vient me chercher.

Le lien qui existe entre *j'irai à la campagne et il vient me chercher* dans l'exemple (2) est un lien possible car il n'exclut pas que le locuteur n'aille pas à la campagne si le deuxième locuteur ne va pas le chercher. Dans l'exemple (3) le lien est plus strict car la seule possibilité d'aller à la campagne pour le premier locuteur est que le deuxième aille le chercher.

Pour ce qui concerne les niveaux où la relation causale se réalise, regardons ces exemples:

- (4) J'ai manqué mon train parce que je ne suis pas parti à l'heure.
- (5) On manque son train quand on ne part pas à l'heure.

Les exemples (4) et (5) mettent en évidence les différentes situations où la relation peut se réaliser, à savoir une situation particulière dans l'exemple (4), et une relation générale dans l'exemple (5).

Nous allons maintenant voir de plus près ces caractéristiques de la causalité, énoncées brièvement dans les paragraphes précédents.

3.2.1. Les conditions logiques

Charaudeau distingue quatre types de liens, ou encore *conditions logiques*, qui dérivent d'une réflexion menée sur la réalisation de l'un et de l'autre événements impliqués dans la relation de cause à effet et qui entraînent aussi une réflexion sur les caractéristiques de la causalité, en particulier de la contrefactivité.

En effet entre les deux assertions A_1 et A_2 il peut exister:

- un lien *possible*: là où A_1 entraîne A_2 , la négation de A_1 n'entraîne pas nécessairement la négation de A_2 , ni la négation de A_2 implique pas la négation de A_1 . Observons le cas de plus près: posé que $A_1 = \text{faire beau}$ et que $A_2 = \text{aller se promener}$, la relation causale entre A_1 et A_2 n'est pas obligatoire car ce n'est qu'une des conditions possibles pour qu'existe A_2 , comme on le remarque dans l'exemple (6)

- (6) Il fait beau, tu peux aller te promener.

L'exemple (6) représente une suggestion faite par un locuteur à un autre locuteur; rien n'empêche que le locuteur puisse aller se promener même s'il ne fait pas beau, ni qu'il n'aille pas se promener même s'il fait beau. Donc le lien entre deux assertions du genre *faire beau* et *aller se promener* n'est pas nécessairement causal, et cela est prouvé par le fait que les caractéristiques typiques de la relation causale ne sont pas satisfaites dans l'exemple;

- un lien *nécessaire*: là où A_1 entraîne A_2 , la négation de A_1 entraîne obligatoirement la négation de A_2 , mais la négation de A_2 n'implique pas la négation de A_1 . Observons ainsi le cas suivant: posé que $A_1 = \text{avoir } 10 \text{ €}$ et que $A_2 = \text{aller voir un film}$, la relation causale entre A_1 et A_2 est nécessaire car A_1 est la condition minimale pour qu'existe A_2 , comme on le remarque dans l'exemple (7):

(7) Il faut avoir 10 € pour aller voir un film.

Dans l'exemple (7) le fait d'avoir 10 € est une condition minimale pour aller voir un film; rien n'empêche d'avoir plus que 10 € pour aller au cinéma (autre condition possible pour la réalisation de A_2), ni que, même en ayant 10 €, la personne n'aille pas au cinéma (négation de A_2);

- un lien *inéluçtable*: A_1 entraîne A_2 , la négation de A_1 n'entraîne pas obligatoirement la négation de A_2 , mais la négation de A_2 implique la négation de A_1 . Posé que $A_1 = \text{être rare}$ et $A_2 = \text{avoir de la valeur}$, la relation causale entre les deux assertions est inéluçtable car on ne peut pas concevoir la première assertion sans l'existence de la seconde²;
- un lien *exclusif*: A_1 entraîne A_2 , la négation de A_1 entraîne obligatoirement la négation de A_2 et la négation de A_2 implique nécessairement la négation de A_1 ³.

3.2.2. Les visées ou valeurs de vérité

² Suivant notre réflexion personnelle, il nous a semblé opportun de changer l'exemple que Charaudeau nous donne dans sa *Grammaire*, car nous ne sommes pas complètement d'accord avec sa réflexion à propos des deux assertions. Plus en particulier il dit que $A_1 = \text{avoir de la valeur}$ et que $A_2 = \text{être rare}$; or le fait d'avoir une valeur n'implique pas selon nous qu'un objet soit rare, il faudrait donc inverser l'ordre des deux assertions, à savoir $A_1 = \text{être rare}$ et $A_2 = \text{avoir de la valeur}$. Ce changement dans la séquence nous permet d'affirmer ainsi que le fait qu'un objet ne soit pas rare n'implique pas qu'il n'ait pas de valeur (donc la négation de A_1 n'implique pas nécessairement la négation de A_2).

³ Pour ce qui concerne ce type de lien, encore une fois nous ne sommes pas d'accord avec Charaudeau qui nous propose à nouveau les deux assertions qu'il avait données pour le lien inéluçtable. En plus, en réfléchissant sur ce type de lien nous avons eu du mal à trouver des exemples, car il n'existe pas, au moins dans notre corpus, une cause et un effet qui soient dans une relation exclusive, telle que la propose Charaudeau et cela est dû au fait qu'un effet n'est pas provoqué par une seule cause dans une vision généralisante, et que la négation de A_2 n'entraîne pas nécessairement la négation de A_1 . En effet, en admettant que $A_1 = \text{se nourrir}$ et que $A_2 = \text{croître}$, le lien qui existe entre ces deux assertions semblerait être exclusif car seulement si on se nourrit (et cela vaut pour tout être vivant) on croît, mais le fait de ne pas croître (négation de A_2) n'implique pas le fait de ne pas se nourrir (négation de A_1) car on peut supposer l'existence d'aliments qui empêchent notre organisme d'assimiler la nourriture et qui, par conséquent, ne lui permettent pas de croître.

Pour ce qui concerne les niveaux où la relation causale se réalise, à savoir s'il s'agit d'un cas particulier dénonciation ou d'un cas général, ou d'une hypothèse, Charaudeau analyse la relation causale dans ces trois types de niveaux, qu'il appelle *visées*⁴:

- dans la *visée généralisante* les deux assertions qui sont liées par la relation causale décrivent une expérience, un événement qui se répète toujours de la même façon et qui échappe au découpage du temps. Dans l'exemple (7) l'assertion A₁ est une assertion généralisante, qui vaut à chaque fois que quelqu'un veut aller au cinéma.
- dans la *visée particularisante* les deux assertions décrivent un fait unique exprimé dans un acte d'énonciation précis et particulier, comme dans l'exemple (8)

(8) Je n'avais pas 10 € et je n'ai pas pu aller voir ce film.

Les deux assertions peuvent être de deux types: effectives (si elles se sont réellement réalisées, comme dans l'exemple 8) ou éventuelles⁵ (si elles se réalisent seulement en perspective, comme dans l'exemple 9).

(9) Je suis rentré à la maison pour dîner avec ma mère.

- dans une *visée hypothétique* les deux assertions décrivent un événement éventuel, qui pourrait se réaliser dans le présent (exemple 10), dans le futur (exemple 11) ou s'être réalisé dans le passé (exemple 12)

(10) Si je ne me retire pas, il m'écrasera.

(11) Si le ciel tombait un jour, il nous révélerait bien des choses.

(12) Si j'avais su à l'époque, je ne me serais pas lancé dans cette voie.

4. LA CAUSATION

La réflexion sur la causalité comporte aussi l'analyse de la causation, à savoir du processus qui s'instaure entre les deux assertions A₁ et A₂ et qui nous permet de distinguer ces deux entités réelles en leur assignant le rôle de cause et celui d'effet. D'un point de vue linguistique la causation est vue comme une relation exprimée surtout par une forme verbale, au point que toute description du lexique verbal se fait autour de cette catégorie⁶; en effet ce sont les verbes qui expriment le plus souvent un processus, à savoir une activité qui contribue au changement d'un état des choses dans l'univers.

⁴ Toute la réflexion de Charaudeau se base sur les remarques faites par E. BENVENISTE (1974:80) à propos de l'énonciation, à savoir de la «mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation». Chaque visée est liée à l'acte d'énonciation, au moment où un locuteur «mobilise» la langue et l'utilise par rapport à ce qu'il fait, qu'il a fait, qu'il fera ou qu'il pourrait faire. De ce fait dérivent les différents types de visée.

⁵ En réalité c'est seulement l'assertion A₂ qui est éventuelle et qui se réalisera en perspective.

⁶ En général la description des verbes se fait à partir de trois catégories fondamentales, celles d'action, de changement et de causation (J. FRANÇOIS 1989).

La causation exprime une situation qui est composée de deux phases⁷, une phase causante (*the causing phase*) et une phase causée (*the caused phase*). La première phase est en général une activité qui comporte le commencement de la deuxième phase si elle est aussi une activité (13) ou le changement d'état (14) de la réalité qui subit l'action décrite dans la phase causante.

(13) A travers le Fonds monétaire international (FMI) et les autres institutions de Bretton Woods, ils [les Etats-Unis] ont forcé ces pays à adopter un modèle économique néolibéral exigé par le capital américain en contrepartie de ses investissements.

Dans l'exemple (13) il s'agit de deux activités:

Ils ont forcé = *causing phase*
à adopter = *caused phase*

(14) Pour venir à bout de la gravité exceptionnelle des incendies qui ont tué quatre personnes et ravagé 8.000 hectares dans le sud du pays, la France fait appel pour la première fois à des renforts de pompiers étrangers.

Dans l'exemple (14) il n'y a qu'une activité exprimée par le verbe *tuer* qui implique un changement d'état des choses.

A partir de ces deux exemples nous pouvons remarquer la présence de deux autres caractéristiques (ou conditions pour Shibatani) de la causation:

1. la phase causée doit nécessairement se réaliser
2. sa réalisation dépend obligatoirement de la phase causante.

Nous avons déjà rencontré la deuxième condition quand nous avons analysé la relation de causalité, en parlant de *contrefactivité*.

La description de Shibatani nous amène aussi à considérer la présence de deux thèmes⁸, le *causing theme*, à savoir l'entité qui agit dans la phase causante et qui est l'initiateur d'une situation causative, et le *caused theme*, l'entité qui commence une activité différente de celle que le causateur a commencé ou qui subit un changement provoqué par l'action décrite dans la phase causante. Dans l'exemple (14) le *causing theme* est représenté par les *incendies* et le *caused theme* est représenté par *quatre personnes* et *8000 hectares*, qui subissent un changement dans leur état initial.

5. LA DESCRIPTION DES VERBES

5.1. LES VERBES CAUSATIFS

Le genre de relation que nous avons étudiée dans les paragraphes précédents est à la base de la description de certains verbes qu'on appelle verbes causatifs, à savoir ces verbes

⁷ Nous proposons une description très précise de la causation analysée d'un point de vue sémantique par SHIBATANI (1975).

⁸ Dans le sens de GRUBER (1976: 38) ce sont les participants essentiels à l'action.

qui indiquent que «le sujet fait en sorte que d'autres fassent l'action, au lieu de la faire directement lui-même ou que l'action ait lieu d'un phénomène quelconque»⁹.

(15) Avant de procéder à ces essais, le jeune chercheur a fait analyser les boues de désencrage pour s'assurer qu'elles ne contiennent pas de produits toxiques ou de métaux lourds susceptibles de nuire aux plantes.

Faire dans sa forme conjuguée (*a fait*) est un verbe causatif que nous trouvons employé dans ce sens dans presque tous les systèmes langagiers.

A vrai dire une définition telle qu'elle nous est proposée par Le Dictionnaire de Linguistique, nous amènerait à englober un nombre très étendu de verbes car elle peut décrire chaque verbe qui satisfait les conditions et contient dans sa signification les composants sémantiques dont nous avons parlé jusqu'ici. Pour cette raison nous avons été obligés de restreindre notre domaine d'analyse en nous limitant à étudier des verbes qui appartiennent à ce groupe mais qui «mettent l'accent sur le processus de causation lui-même» (A. NAZARENKO 2000: 137), à savoir des verbes tels que *amener*, *apporter*, *causer*, *créer*, *déchaîner*, *déclencher*, *déterminer*, *donner lieu*, *engendrer*, *entraîner*, *éveiller*, *favoriser*, *générer*, *occasionner*, *produire*, *soulever*. Pour mieux définir ce qui rapproche et ce qui différencie ces verbes qui appartiennent à ce groupe, nous avons examiné leurs définitions dans deux dictionnaires de langue française, *Le Petit Robert* et le *Lexis*, et en particulier nous avons analysé leurs respectifs synonymes. Cela faisant, nous avons remarqué que dans la plupart des cas la mention du synonyme ne se base pas sur une similitude objective des emplois des verbes, mais sur une intuition personnelle. Alors notre but est celui de donner des informations précises sur ces verbes, de les distinguer sur la base des différences d'emploi en contexte et, en partant de cette même base, d'en montrer les similitudes.

Pour ce faire nous avons utilisé des notions mises au point dans le début des années 1970, en particulier celles de rôles actanciels établies par Fillmore dans le cadre de sa *case grammar theory*.

5.2. FILLMORE, LA GRAMMAIRE DES CAS ET LES ROLES ACTANCIELS

Avec la grammaire des cas¹⁰ Fillmore se propose de faire une description des phrases en prenant comme élément principal le verbe et tous les cas qui jouent un rôle essentiel dans la détermination de la syntaxe de la phrase. Il met en évidence la nette différence entre structure profonde et structure superficielle des phrases d'une langue. En examinant la structure profonde, la grammaire des cas fournit la description de la valence¹¹ sémantique d'un verbe en décrivant le mot principal d'une phrase (le verbe) sur la base des *noun phrases* qui sont requis pour la signification du prédicat.

⁹ (1994) *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, p.79.

¹⁰ Cette théorie a été présentée pour la première fois dans l'article «The case for case» in BACH E. and HARMS R. (1968: 1-88).

¹¹ Le mot valence est à entendre dans sa signification en chimie: le pouvoir d'un nucléon de posséder un nombre spécifique d'électrons dans sa configuration; ainsi la valence sémantique d'un verbe est la possibilité de posséder un nombre spécifique de cas comme composants sémantiques qui, avec de règles de transformations seraient capables de donner les phrases telles que nous pouvons observer en structure superficielle.

Il existe deux versions de la grammaire des cas de Fillmore, celle de 1968 et celle de 1971. Dans la première version Fillmore parle d'une structure profonde divisée en *proposition (proposition)*, qui est un ensemble, en dehors du temps, de relations qui concernent les verbes et les noms, et *modalité (modality)*, à savoir l'ensemble des modalités qui décrivent une phrase considérée dans son entier (types de modalités: négation, mode, aspect). Il existe des règles qui permettent de générer la structure superficielle de la phrase en prenant comme point de départ sa structure profonde. Tout d'abord on classe le verbe dans le lexique selon les caractéristiques mises en évidence dans le *case frame* (le cadre des cas) comme dans l'exemple (16).

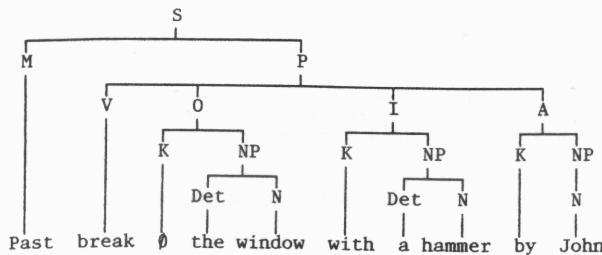
(16) to make ⇨ +[___O,I,A]

Le verbe *to break* a une structure profonde de ce type +[___O,I,A] c'est-à-dire qu'il peut être accompagné d'un Objet (la chose qui se casse), d'un Agent (qui provoque le cassement) et d'un Instrument (une chose qui aide l'Agent dans l'action de casser); le blanc avant les cas indique qu'il s'agit de l'environnement du verbe; le signe + et les parenthèses carrées indiquent que ce cadre est une caractéristique du verbe. Cette structure profonde se transforme en structure superficielle comme dans l'exemple 13.

(17) *John broke the window with a hammer.*

Dans la figure 1.1 nous montrons un diagramme¹² qui nous présente structure profonde de la phrase 17: S correspond à la phrase (*sentence*), M à la modalité (qui indique le temps du verbe qui est au passé), P à la proposition qui est composée des cas, les *noun phrases*, qui constituent l'entourage sémantique du verbe; les lettres O, I et A représentent les cas, la lettre V le verbe; la lettre K est le *case marker*, à savoir la préposition qui indique l'introduction de tel ou tel autre cas (par exemple, le marqueur de l'Agent est *by*, ou bien le marqueur de l'Instrument est *with* en anglais).

Figure 1.1 Deep structure (1968:35).



A partir de cette structure profonde des règles précises déterminent le choix du sujet, selon la présence de différents cas.

La version de 1971 présente des différences avec celle de 1968, qui peuvent être résumées comme il suit:

¹² Cfr. FILLMORE (1968: 35).

- changement du nombre des cas, qui sont 7 dans la première version et 9 dans la deuxième;
- absence de la modalité (les éléments de la modalité sont représentés dans une structure d'un niveau supérieur par rapport à la structure profonde);
- l'absence des *case markers* dans la structure profonde.

Voilà la liste des cas de la version de 1971, qui constituent l'entourage sémantique applicable à chaque prédicat d'une langue.

1. **Agentif:** l'Agent est l'instigateur d'une action, la cause principale d'un événement comme opposé à la cause immédiate ; ce rôle n'est pas restreint aux noms animés, même les Agents non animés sont permis.

(18) John broke the window.

Dans l'exemple 14 *John* est l'agent qui accomplit l'action de casser la fenêtre.

2. **Expérienceur:** représente celui qui fait l'expérience psychologique nommée par le verbe. Ce cas exclut les verbes de changement d'état non psychologiques, comme *die* ou *grow* et les verbes qui expriment un transfert de propriété, comme *give* ; il inclut des verbes de sensation, d'émotion, de cognition.

3. **Instrument:** est la cause immédiate d'un événement, distingué et opposé à l'Agent qui en est la cause principale

(19) John / breaks / the window / with a hammer.
 A V O I

4. **Objet:** c'est un cas neutre, qui peut être représenté avec un nom dont le rôle, dans l'action ou dans l'état identifié par le verbe, est identifié par l'interprétation sémantique du verbe même. Un exemple du cas Objet est dans la phrase 20, où ce qui du point de vue syntaxique représente le sujet de la phrase, du point de vue de la structure profonde représente l'objet du verbe être.

(20) The story is true.

5. **Source:** représente le cas qui étiquette l'origine ou le point de départ d'un mouvement, et il est requis par les verbes de mouvement, de changement d'état et de temps

6. **Goal:** représente le point final d'un mouvement et il est requis par les verbes de mouvement, de changement d'état (c'est l'état final d'une entité), les verbes de temps (c'est le temps final).

7. **Location:** est un lieu où un objet ou un événement se trouve; en général il s'agit d'une modalité, un complément optionnel qui doit être représenté à un niveau super-ordonné avec un verbe comme *happen* ou *occur*.

8. **Temps:** est le temps où un objet ou un événement arrive; il est très souvent utilisé comme un cas modal, toutefois il existe des verbes dont les emplois sont propositionnels, comme dans l'exemple

(21) Jeffrey spent Tuesday afternoon at the beach.

9. **Bénéfactif:** c'est la personne qui bénéficie de l'événement ou de l'action exprimée par le verbe.

5.3. APPLICATION DE LA GRAMMAIRE DES CAS A QUELQUES VERBES FRANÇAIS

Nous nous proposons de procéder à l'analyse de quelques-uns de ces verbes «causatifs», analyse faite sur la base des notions de la grammaire des cas, en particulier en prenant en considération les rôles actanciels étudiés ci-dessus et la différenciation entre causalité et agentivité proposé pas Lyons¹³.

Le premier verbe sur lequel nous nous sommes concentré est *causer*.

Dans notre corpus nous avons trouvé, sur 650 mille mots en total, seulement 17 occurrences de ce verbe, qui sont réparties dans deux sous-corpus, *Cyberscience* et *Le Monde Diplomatique*. Nous pouvons affirmer donc que le verbe dont l'étymologie est la même que celle de causalité, et qui, par conséquent, devrait être le verbe le plus représentatif de cette catégorie, n'est pas souvent utilisé dans le langage de la presse que nous avons analysée. Nous pouvons quand même en faire une description en termes d'entourage sémantique et en analyser la structure superficielle d'un point de vue des domaines langagiers d'appartenance.

En ce qui concerne la valence sémantique de ce verbe, elle est donnée par un ensemble de cas dont nous avons remarqué la présence dans notre corpus:

- il existe un cas Objet, (exemple 23):

(23) Mais le 11 septembre lui donne un prétexte souhaité pour remobiliser l'appareil militaire, pour combattre les fantômes qui ont hanté la présidence de son père, en particulier l'idée d'une famille Bush battue par le président irakien Saddam Hussein, et mettre fin à l'impopularité causée par une élection présidentielle très contestée.

- il existe un cas Agentif (exemple 24) qui correspond à la cause principale d'une action, d'un événement ou d'un changement d'état:

(24) Le comité intergouvernemental sur les changements climatiques de l'ONU estime que l'aviation cause 3,5% des gaz à effets de serre d'origine humaine.

- il existe un cas Source, comme dans l'exemple 25 (les mots soulignés), qui correspond à l'initiateur de la situation causative:

(25) Devant les décombres du World Trade Center, 67 % des Américains ont admis que l'éventualité de «plusieurs milliers de victimes civiles innocentes» causées par une riposte militaire n'apaiserait pas leur soif de revanche.

¹³ Cfr. DI VITO (2004).

- il existe un cas Expérienceur¹⁴ (exemple 27) qui correspond à la personne ou la chose qui est affectée par l'action exprimée par le verbe:

(27) Cette maladie chronique est provoquée par les moisissures de la poussière. Elle cause des lésions irréversibles aux poumons et peut entraîner de graves troubles respiratoires.

- il existe un cas Temps (exemple 28):

(28) Ils rappellent que les séismes ont causé de nombreux morts ces dernières années comme à Bam en Iran avec 30 000 victimes l'an dernier, ou Izmit en Turquie, 17 000 personnes décédées en 1999.

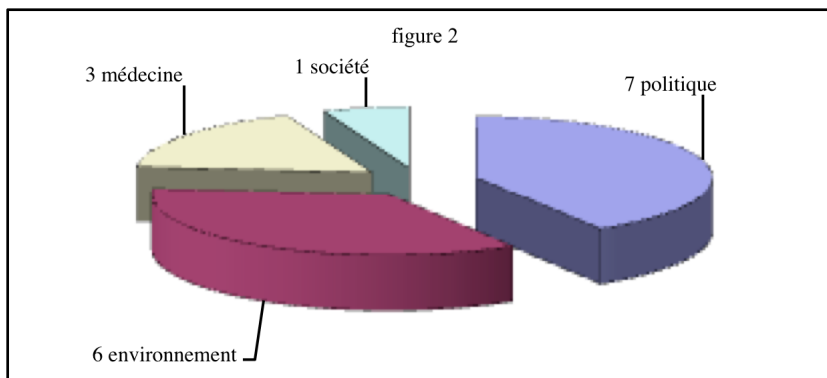
- il existe un cas Location (exemple 29):

(29) Le docteur Keith Baverstock de l'Office régional pour l'Europe de l'OMS débite la même litanie sur l'absence totale de danger, tout en ajoutant que «l'UA¹⁵ pourrait causer des problèmes dans une situation de batailles!»

Nous pouvons donc proposer pour le verbe *causer* un cadre sémantique de ce genre:

(30) *causer* ⇒ +[_O, A, S, E, T, L].

Bien évidemment les cas ne se manifestent pas en même temps dans la structure superficielle, et il existe en choix, selon les nécessités et les sujets à exprimer.



¹⁴ Nous considérons le cas Expérienceur d'une façon un peu différente de celle décrite par Fillmore; en effet il parlait d'Expérienceur comme de celui qui fait une expérience psychologique, et donc comme cas qui constitue l'entourage sémantique de verbes tels que *penser*, *ressentir*, etc. Le sens que nous lui avons attribué est de rôle représentant tout ce qui (vivant, non vivant, humain, non humain...) est affecté par l'action exprimée par le verbe.

¹⁵ UA est le sigle de «uranium appauvri».

En ce qui concerne les domaines langagiers nous avons remarqué les types suivants (figure 2). Sur 17 occurrences, la majorité est répartie entre le langage qui appartient à un sujet politique, et celui qui appartient à des sujets concernant l'environnement. Nous trouvons les autres occurrences dans le langage utilisé avec des sujets concernant la médecine et la société. Nous sommes convaincus que ces remarques sont indispensables à la caractérisation de chaque verbe, pour en mettre en évidence les différences, plutôt que les similarités.

Maintenant nous analyserons de la même façon un autre verbe qui fait partie de notre groupe: *entraîner*. Nous avons retrouvé 72 occurrences réparties dans tous les sous-corpora, mais nous avons remarqué une présence dominante des articles tirés du *Monde Diplomatique*. De ces 72 occurrences, 10 ne font pas partie de la signification que nous sommes en train d'analyser, car *entraîner* peut avoir plusieurs sens. En ce qui concerne l'entourage sémantique de l'acception qui nous intéresse, ce verbe est accompagné par:

- un cas Agentif (exemple 31):

(31) «Une éventuelle condamnation (...) entraînera certainement sa démission», a pronostiqué l'ancien président de la République, Francesco Cossiga.

- un cas Objet :

(32) Tout refus de coopérer (...) devrait définir un adversaire de l'Amérique et entraîner des conséquences sérieuses, économiques ou militaires (2).

- un cas Instrument (dont l'Agent se sert pour accomplir l'action – exemple 33):

(33) La mise en liquidation judiciaire de la compagnie aérienne, Aeris, par le tribunal de commerce de Toulouse entraîne la suppression de 399 emplois.

- un cas Expérimenter (exemple 34):

(34) En résumé et en quatre mouvements : 1) brutalités policières entraînant la mort d'un jeune issu des quartiers socialement relégués ; 2) construction d'un dispositif judiciaire et médiatique visant à disculper par avance les agents impliqués ; 3) répression des émeutes ainsi provoquées ...

- un cas Temps:

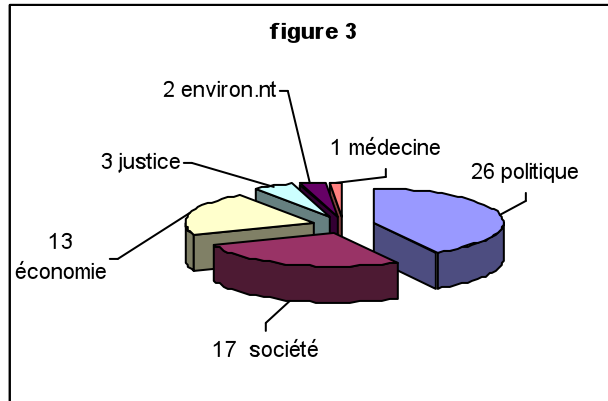
(35) Cette décision provoque un vif émoi dans les milieux politiques, judiciaires et policiers. Fait sans précédent, elle entraîne en octobre la suspension, par la cour d'appel de Paris, de l'habilitation d'officier de police judiciaire du directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll.

Nous proposons pour ce type de verbe un cadre sémantique de ce genre:

(36) entraîner ⇨ +[_O,A,I,E,T].

En ce qui concerne la structure superficielle, nous avons remarqué que ce verbe est utilisé dans les domaines suivants (cfr. figure 3): à la politique (26 occurrences), à la société

(17), à l'économie (13) à la justice (3). Par rapport à *causer*, le verbe *entraîner* est plus souvent utilisé dans le langage de la presse, et dans la majorité des cas pour parler de sujets de politique.



On commence donc à différencier les verbes appartenant à ce groupe selon les rôles actanciels qui caractérisent leur entourage sémantique et selon les domaines pour lesquels émerge une préférence.

6. EN GUISE DE CONCLUSION...

Les analyses des entourages sémantiques et des sujets de ces verbes nous permettraient de constituer un tableau de juxtapositions de façon à établir quel est le verbe qui représente le mieux la relation de causalité et quels sont les parasyonymes les plus proches par rapport les uns aux autres. Il est clair que l'analyse de deux verbes ne nous permet pas encore de donner de résultats définitifs, mais nous sommes certains qu'une telle étude pourrait apporter une contribution à la lexicographie en mieux précisant les entrées dans les dictionnaires, ces entrées qui nous apparaissent très souvent peu profondes du point de vue de l'analyse des synonymes donnés pour chaque mot.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, ÉMILE (1974): *Problèmes de linguistique générale 2*, Editions Gallimard, Paris.
- CANNIGS, P. and MOODY, M. D. (1978): «A semantic approach to causation in French», *Linguisticae Investigationes*, 2, pp. 330-362.
- CHARAUDEAU, PATRICK (1992): *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation.
- CRUSE, D. A. (2001): *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.

- DI VITO, SONIA (2004): «Etude de la paronymie des verbes exprimant la cause», in *Interlingüística* 15.
- DOWTY, DAVID R. (1989): «On the semantic content of the notion of “thematic role”», in CHIERCHIA, GENNARO, PARTEE, BARBARA H. and TURNER, RAYMOND, *Properties, types and meaning*, London, Kluwer Academic Publishers.
- FILLMORE, CHARLES J. (1968): «The case for case» in BACH, EMMON and HARMS, ROBERT (eds.) *Universals in linguistic theory*, Holt, Rinehart and Winston, New York, pp. 1-88.
- FILLMORE CHARLES J. (1975): «Quelques problèmes posés à la Grammaire Casuelle» in *Langages* n° 38, Didier-Larousse, Paris.
- GRUBER, JEFFREY. S. (1976): *Lexical Structures in Syntax and Semantics*, North-Holland Publishing Company, Amsterdam.
- LAMIZET, BERNARD (1975, 1976): «Pour une approche formelle de la synonymie lexicographique» *Cahiers de Lexicologie*, I, 1975 pp.15-46 ; 1976 pp. 18-42.
- LYONS, JOHN (1977): *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, V. 1, 2.
- MATHIEU Y. Y. (1999): «Sémantique lexicale et grammaticale», *Langages*, 136.
- MORIN, JEAN-YVES (1978): «Une théorie interprétative des causatives en français», *Linguisticae Investigationes*, 2, pp. 363-417.
- NAZARENKO, ADELIN (2000): *La cause et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- PICOCHÉ, JACQUELINE (1977): *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan Université.
- PICOCHÉ, JACQUELINE (1986): *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan Recherche.
- SHIBATANI M. (1973): *A linguistic study of causative constructions*, PhD Dissertation, University of California, Berkeley.
- TOURATIER, CHRISTIAN (2000): *La sémantique*, Paris, Armand Colin.
- ULLMANN, STEPHAN (1952): *Précis de sémantique française*, Berne, Éditions Francke.

DICTIONNAIRES

- (1994) *Dictionnaire de Linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris
- (1994) *Le Nouveau Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- (1996) *Dictionnaire des synonymes*, Hachette, Paris.
- (1999) *Lexis*, Larousse, Paris.